

Réformes territoriales au Mali, quels enjeux et quelles perspectives ?

Pour le Mali, il s'agit de trouver des solutions pour endiguer « presque rapidement » une crise menaçant l'intégrité du territoire national à court terme. Alors, face à une crise concernant différents enjeux, les solutions méritent également de toucher différents paramètres. Dans ce sens, la décentralisation est une solution ayant trait à différents paramètres. Elle doit être appréhendée avec l'idée de l'existence de différentes échelles de territoires.

Auteurs contributeurs :

Ousmane Sy, ancien Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales du Mali, père de la décentralisation au Mali et promoteur du Centre d'expertises politiques et institutionnelles en Afrique (CEPIA).

<http://ousmanesy.blogspot.com/>

Mohamed Maiga, ingénieur social, intervenant sur les politiques socioéconomiques de territoire

<https://mohamedmaiga.wordpress.com/author/mohamedmaiga/>

Alhoudourou Maiga, analyste en stratégie internationale, journaliste à RFI

<https://alhoudouroumaiga.com/>

Boubacar Salif Traoré, directeur du cabinet Afriglob conseil spécialisé sur les questions de développement dans le Sahel.

<https://afriglob-conseil.com/>

Mots clés :

Décentralisation, sécurité, territoires, paix, religion, géographie, développement, communauté

Les défis commandant le retour aux territoires pour sortir de la crise

Le Mali, comme la plupart des pays sahéliens, est confronté à des défis persistants. Ces défis se complexifient en raison de la faible intelligence stratégique et surtout de l'immobilisme dans la gestion des affaires publiques. La mauvaise gouvernance qui est constamment évoquée, depuis plusieurs décennies et les crises qui en découlent renvoient à des défis dont les réponses doivent être recherchées dans une meilleure prise en compte de la dimension territoriale, en ce qui concerne dans les approches de gestion publique. Les plus prégnants de ces défis sont :

- Une croissance démographique qui paraît, pour l'instant non maîtrisable :

Selon les projections réalisées, la population de la plupart des pays sahéliens pourrait doubler, voire tripler, d'ici 2035. Pour le Mali, la population qui était estimée à 12,6 millions d'habitants en 2007, est passée à 17 millions en 2017 et serait de 33,9 millions en 2035¹. Toutes les études prospectives présentent cette croissance démographique comme une bombe à retardement. Pour désamorcer cette bombe, il est nécessaire, en plus des initiatives de réduction de la natalité, de mobiliser toutes les capacités et initiatives dans les territoires régionaux et locaux pour une croissance économique stable et durable. C'est cette croissance qui permettra de préparer les réponses adaptées aux attentes sociales d'une population de plus en plus jeune et urbaine.

- La dégradation des environnements naturels à la suite de fortes pressions sur les ressources naturelles :

L'augmentation des besoins alimentaires, énergétiques et en logements (surtout en milieu urbain) est à l'origine d'une pression de plus en plus forte sur les ressources foncières et leur couvert végétal. En conséquence, les sols se dégradent et la désertification s'accélère. L'irrégularité de la pluviométrie et la généralisation de la pollution dans les villes et dans les campagnes contribuent à une dégradation accélérée du cadre de vie et des conditions de production. Dans les différentes zones géo-climatiques des pays sahéliens, la forte dégradation des ressources naturelles en général et ses implications sur le changement du climat commandent la mobilisation urgente et la responsabilisation des acteurs de proximité des territoires régionaux et locaux autour de démarches alternatives de préservation, d'adaptation et de réhabilitation.

- La mobilité des populations, surtout jeunes, en vue de l'élargissement de leurs horizons et la satisfaction de leurs aspirations :

L'amélioration de la qualité des infrastructures routières et l'accès aux moyens de déplacement plus rapides, et surtout la facilité de communiquer grâce aux NTICs ont grandement cassé les obstacles qui se dressaient entre les villes et entre les villes et la campagne, voire entre les pays. De nos jours, il y a de plus en plus de ruralité dans chaque ville ou agglomération urbaine en raison de l'exode des ruraux qui s'urbanisent tout en conservant leur mode de vie rural. Il y a aussi de plus en plus d'urbanisation dans chaque espace rural en raison des extensions non maîtrisées des villes qui s'étirent, souvent, sur plusieurs dizaines de kilomètres. Cet urbain qui se ruralise et ce rural qui s'urbanise interrogent les modalités d'administration de territoires composites et leurs stratégies de dotation en infrastructures et en équipements collectifs. L'assainissement du cadre de vie, l'organisation de la mobilité humaine et animale ainsi que la sécurisation des personnes et de leurs biens sont les grandes questions qui interpellent de plus en plus les gestionnaires des espaces mixtes *urbano-ruraux* qui structurent les territoires, surtout au niveau local.

- L'insécurité humaine qui se généralise sur les territoires

Dans ces pays, la pauvreté se généralise et les inégalités se creusent malgré les taux de croissance économique élevés qui sont annoncés. Les crises économiques et sociales et la compétition autour des ressources naturelles qui en découle font, un peu partout, le lit de l'insécurité concernant l'avenir des hommes, des femmes et surtout des jeunes, détruisant ainsi le tissu social que les assauts de la modernité ont déjà fragilisé. Les conflits intra et intercommunautaires qui en découlent déversent sur les routes des

¹ Rapport n° 44459-ML – Le Mali face au défi démographique Document de la Banque mondiale 30 juin 2008

flots de personnes en absence d'héritiers qui remplissent les banlieues des villes et les camps de réfugiés, aggravant du coup les conditions de vie des populations.

- Les services sociaux sont de mauvaise qualité et difficilement accessibles :

L'accès des populations urbaines et rurales aux services sociaux (l'éducation, la santé, l'eau, un environnement sain, etc.) reste encore un défi qui est loin d'être relevé en raison de la fragilité et de la dépendance de l'État. Les interventions non coordonnées et souvent non concertées des organisations humanitaires et/ou religieuses, dans la fourniture de ces services aux populations prennent l'allure d'une substitution l'État, puissance publique, qui conduit progressivement à une perte de contrôle sur les territoires et les communautés.

- L'État se déconstruit et les institutions sont de moins en moins légitimes :

Les États qui ont été mis en place, suite aux indépendances, sont de plus en plus fragilisés en raison de leurs difficultés à administrer les territoires périphériques, longtemps abandonnés, la cause en est une gestion excessivement centralisée des capacités humaines et financières publiques. En réaction à l'entêtement des politiques publiques à vouloir uniformiser des diverses communautés, nous assistons à une multiplication des revendications identitaires. Ainsi, l'obligation de respecter les droits et les libertés individuels et collectives conquis par les acteurs locaux est l'une des exigences qui interrogent fortement la nature, l'organisation et le fonctionnement du modèle d'État postcolonial en place dans les pays. Or, ce modèle est trop loin des communautés pour répondre de manière efficace et adaptée à leurs aspirations. Pour exister, ce type d'Etat doit être refondé en vue d'une meilleure écoute et d'une plus grande implication de la multitude d'acteurs qui vivent et agissent au sein d'un système complexe de territoires imbriqués.

Le territoire national est une composante de plusieurs échelles

Le concept de « territoire » est polysémique, parce qu'il renvoie à des significations variées dépendant de l'angle d'approche, des disciplines qui l'étudient et même des époques. Le sens qui est privilégié dans cette tribune est celui² qui définit le territoire comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique ou administrative (territoire national, régional ou local), une spécificité naturelle (territoire saharien) ou culturelle (territoire linguistique) et un mode d'occupation et de vie (rural ou urbain), etc. Mais quel que soit l'approche, un territoire implique toujours l'existence de frontières ou de limites.

Dans son manuel de géopolitique³, Pierre Gourdin précise qu'au sens géographique, un territoire est aussi un « espace approprié et occupé par un groupe humain qui s'y identifie et fonde sur lui une partie de son identité parallèlement à l'instauration d'un pouvoir légitime⁴ ». Il relève, en fait, que le pouvoir et le territoire forment un couple inséparable, quelles que soient l'époque, la civilisation, la forme d'organisation politique et la localisation.

Le territoire, dans cette tribune, est utilisé au pluriel dans le souci de mettre en évidence le fait que l'échelle territoriale nationale, qui est privilégiée dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, est un agencement de territoires régionaux, locaux et même de terroirs imbriqués auxquels les communautés et les diverses catégories d'acteurs s'identifient pour mener leurs activités. Le territoire national est, à son tour, aussi une composante des échelles que sont le sous-continent, le continent et le monde.

Reprendre le processus de décentralisation « sérieusement » au Mali

Au regard du désir des pères de l'indépendance de bâtir un État-nation unitaire au sortir de la colonisation, au regard également des tendances globalisantes qui accompagnent le processus de

² Pierre George et Fernand Verger, Dictionnaire de la géographie, Presse Universitaire de France Paris 2009

³ Manuel de géopolitique, Pierre Gourdin Edition du Diplowed.com

⁴ Théry Hervé, « Territoire » in Ghorra-Gobin Cynthia (dir.), Dictionnaire des mondialisations, Paris, 2007 [1e édition : 2006], A. Colin, p. 365.

mondialisation en cours et des réflexes d'ancrage identitaire qui effraie, il faut noter que le concept de territoire n'est aisé à appréhender ni au plan technique ni au plan politique.

Les principales raisons de ces difficultés sont liées au fait que l'approche territoriale dans la gestion publique implique entre autres :

- d'admettre la pluralité des échelles et des acteurs qui renvoie à un système complexe de relations horizontales et verticales caractérisées par le croisement de diverses réalités géographiques, humaines, économiques, culturelles et sociales ;
- de reconnaître l'existence des spécificités territoriales, donc d'un pluralisme à gérer dans des pays qui restent encore profondément marqués par le jacobinisme⁵ hérité de la France coloniale. De nos jours encore, l'organisation administrative et la conception des politiques publiques privilégient les approches sectorielles au détriment des analyses territoriales qui paraissent pour certaines élites, comme porteuses de risques pour l'unité des pays ;
- d'accepter la diversité comme une des caractéristiques premières de la plupart des nations au lieu de la percevoir comme une menace pour la réalisation de l'unité de nations qui sont unies mais sans être uniformes ;
- enfin, d'intégrer les traditions des différentes communautés de base dans les approches politiques et institutionnelles, au lieu de les percevoir comme des signes d'arriération, de communautarisme, donc porteuses de séparatisme.

Ces difficultés induisent une complexité qui rebute les prescripteurs nationaux et internationaux des politiques publiques et autres stratégies de développement. Plus grave, l'approche territoriale fait peur aux élites politiques et administratives, parce qu'elle est soupçonnée d'être un des vecteurs de fragilisation de l'unité nationale et de la stabilité du pays.

Les habitudes de gestion publique cloisonnent en érigeant des frontières entre les échelles de territoire, les secteurs d'intervention publique, les catégories d'acteurs et les diverses responsabilités publiques. Ce cloisonnement, souvent poussé à l'extrême, ne permet pas de percevoir et de travailler sur les interactions, d'où les incohérences qui sont au cœur des dispositifs et des processus actuels de gestion des affaires publiques.

Cette absence de cohérence est à l'origine des crises de gouvernance qui annihilent tous les efforts entrepris et, par-là, fragilisent l'unité nationale et menacent la stabilité et les traditions du vivre-ensemble inter et intra-communautaire dans la paix.

Œuvrer fondamentalement sur les stratégies de développement et les schémas d'aménagement

Les stratégies de développement dans des domaines comme la santé, l'éducation, l'eau, l'énergie, l'agriculture, l'industrie et autres sont pensées, définies et mises en œuvre à travers une logique exclusivement sectorielle ; ce qui cloisonne l'action publique. Tandis que le développement équilibré, équitable et pertinent du pays commande de croiser les stratégies sectorielles avec les réalités spécifiques des divers territoires régionaux et locaux qui composent le territoire national. Une étude conduite en 1993-1994⁶, au Mali, dans le cadre de l'élaboration de l'esquisse du schéma d'aménagement du territoire par la Mission de décentralisation, a révélé que l'essentiel des efforts de développement entrepris depuis l'indépendance a été concentré dans une partie du territoire (Bamako-Sikasso-Mopti) dénommée « triangle de prospérité ». Ce résultat, certainement involontaire, résulte de la non prise en compte de la dimension territoriale dans les programmes nationaux. La prise en compte de la spécificité des territoires dans l'élaboration des programmes aurait rendu possible la préparation de stratégies adaptées (cousues sur mesure), plutôt que l'implantation des programmes et projets sectoriels nationaux non territorialisés (prêt-à-porter) qui ne tiennent compte ni des atouts ni des faiblesses des différentes composantes territoriales et humaines du pays.

⁵ Le jacobinisme est une doctrine qui tend à organiser le pouvoir de façon centralisée et à le faire exercer par une petite élite de technocrates qui étendent leur compétence à toutes les échelles géographiques et à tous les domaines de la vie sociale afin de les rendre uniformes.

⁶ Esquisse du schéma national et des schémas régionaux d'aménagement du territoire au Mali. Études Régionales. République du Mali. Primature. Mission de Décentralisation. Projet PNUD/DAES/MLI/94/003. Fiches de synthèse. Rapport Provisoire. DIRASSET. Septembre 1996

Les schémas d'aménagement et de développement des territoires qui s'appuient sur l'identification de pôles de développement et sur le maillage territorial solidifient et stabilisent le développement d'un pays en le rendant prévisible à court, à moyen et long terme. C'est aussi sur la base de ces schémas qui sont le support du dialogue entre les acteurs centraux et décentralisés de l'action publique que les diverses filières de production des différents territoires du pays peuvent être organisées et valorisées.

Enfin, l'approche territoriale est un vecteur de cohésion et de solidarité entre toutes les échelles de territoire. C'est la responsabilité de promotion du développement territorial confiée aux décideurs publics à différentes échelles qui aide à la mise en cohérence des initiatives et à la négociation d'enveloppes financières qui respectent les priorités arrêtées de commun accord dans le cadre d'un contrat de développement.

Rendre les services publics locaux performants en misant sur le pragmatisme et la synergie

Dans le cas de la décentralisation au Mali, il est non seulement utile de renforcer la structure actuelle des services de territoire, mais également de créer de la synergie entre eux, et donc travailler sur une territorialisation des services.

Cette territorialisation est tout d'abord une politique de services. Elle doit permettre de créer suffisamment de services locaux en référence aux besoins diagnostiqués sur les micro-territoires, de diversifier les services selon les besoins, de faire participer le secteur parapublic (associations, syndicats etc.). La finalité, c'est bien de créer une synergie dans cet ensemble hétérogène. Le défi de la territorialisation, c'est bien, avant tout, de faire en sorte qu'un ensemble hétérogène d'acteurs se côtoie et mutualise sur un même territoire. Cependant, la rencontre entre ces acteurs et leur mutualisation nécessaire ne seront possibles qu'à quatre conditions. À savoir la mise en place d'objectifs d'intégration pratique de la politique de territorialisation au niveau des agents publics et des élus ; la mise en place d'objectifs de qualifications et de compétences pour les agents et les élus locaux ; le management des synergies locales ; l'accompagnement des dynamiques locales ayant des retombées financières locales.

Construire la paix, la stabilité et la prospérité sur les territoires

La fragilisation des États et de leurs institutions, l'inefficacité persistante des administrations publiques, la généralisation de l'insécurité et les résultats mitigés, sinon l'échec, des initiatives engagées depuis plusieurs décennies pour le développement commandent de s'interroger sur les pratiques et habitudes de gestion publique. Les anciens défis qui persistent et les nouveaux qui s'amplifient ne trouveront des réponses adéquates et durables que si les États se donnent l'ambition de gouverner les territoires, au lieu de se contenter simplement d'administrer les populations, comme c'est encore le cas dans la presque totalité des pays. Gouverner les territoires oblige d'avoir une bonne connaissance de ceux-ci et des communautés qui y vivent, afin de créer les conditions d'une interaction. Nos administrations publiques décentralisées comme déconcentrées sont encore trop loin des communautés locales pour en avoir une bonne connaissance. Seul un État connu et accepté peut être un État durablement fort, donc stable.

Ainsi, il faudrait mieux connaître les territoires régionaux et locaux, et les acteurs qui y vivent pour une action publique efficace et adéquate. Savoir penser et agir avec les acteurs des territoires qui sont les meilleurs experts de leur environnement, mettre en dialogue les diversités humaines et territoriales pour plus de cohésion et de stabilité, faire dialoguer les échelles de territoire (du local au mondial) pour plus d'efficacité des réponses aux crises, préparer la refondation de la gestion publique donc des États à partir des territoires locaux.

Insister sur la réforme des forces de sécurité et de défense en lien étroit avec les territoires

Dans l'article 8 de l'accord, la compétence de la région est reconnue pour gérer entre autres, une police territoriale et de protection civile. Cela pose plusieurs questions, auxquelles il n'y a pour l'instant pas de réponses ; comme par exemple, les modalités de recrutement, leur salaire, mais également leur nombre.

Concernant les forces de défense, l'article 22 du Titre 3 de l'accord prévoit le « redéploiement des forces reconstituées » ; et l'article 23 annonce « la nécessité d'entreprendre, en profondeur, une réforme du

secteur de la sécurité ». Dans ce cas, aussi, plusieurs questions persistent, à commencer par le maillage territorial.

Actuellement, les régions militaires sont au nombre de neuf (9) et les postes sont créés au gré des « événements » sans planification préalable. Le Premier Ministre⁷ a récemment annoncé la création de seize (16) nouveaux postes dans le centre du pays. Il est fort regrettable de constater qu'il n'existe aucun délai, ni trajectoire pour la réorganisation des forces armées.

Les principaux outils, définis par l'accord, en vue de l'atteinte des objectifs sont entre autres : le DDR⁸ et le MOC, avec « l'appui de la MINUSMA ». Aucune réforme structurelle, à l'intérieur de l'appareil militaire national, n'est clairement annoncée.

La politique sécuritaire est globalement critiquée ces derniers temps. Le 1^{er} janvier dernier, dans le village de Kolongo⁹, 37 peuls¹⁰ furent assassinés par des chasseurs dozos¹¹. Cette tragédie est venue rappeler le désastreux bilan de cinq cent (500) victimes dans la zone en 2018, selon le FIDH¹². Ce dernier événement a aussi provoqué l'indignation autour des assassinats répétés de peuls, depuis près de trois ans, dans le secteur.

Les populations locales pointent du doigt l'État l'absence de son armée et de son administration est dénoncée. L'État tente d'agir, le Premier ministre annonçant régulièrement des recrutements et le déploiement d'environ 13 000 hommes sur zone, ou encore l'installation d'un poste de gendarmerie à Diallasago. En face, les insurgés bénéficient toujours d'une grande liberté d'action, au point d'être capables de commettre des assassinats ciblés contre les notabilités locales.

Les mesures d'interdiction de véhicules et de motos dans certaines zones, n'ont eu aucune conséquence positive. Il y a d'ailleurs une certaine unanimité, toutes tendances confondues, sur la nécessité de définir une trajectoire crédible.

Parmi les initiatives orientées vers l'objectif de paix au Mali et dans le Sahel, le G5 Sahel¹³ porte une approche intéressante. Ce dispositif devra, à terme, prendre la relève à plusieurs niveaux et assurer la sécurité et le développement dans le Sahel.

Le Mali doit y jouer un rôle important, mais qui ne peut-être pertinent que si le pays travaille sur ses défis internes. Mener des réformes structurelles pour mieux rapprocher les forces de défense des objectifs d'efficacité. Le maillage territorial constitue le pilier essentiel pour consolider cela, la présentation d'un projet global de réforme devient à la fois une obligation et surtout une urgence.

Trouver un cadre pour tenir compte des considérations individuelles et communautaires

Si l'apport des religions à la paix est indéniable, depuis des siècles, l'implication des acteurs religieux dans tout processus de paix durable est donc utile et nécessaire. À plusieurs titres, en ce sens que cette implication accompagne ; la représentativité locale ; donnent une certaine légitimité aux yeux de ceux qui se réclament plus « croyants ». La religion a cette capacité d'imposer un ordre légitimé par le mythe, la croyance. Elle est aussi l'un des éléments essentiels de ce qu'il convient d'appeler « la culture spécifique de chaque territoire », comme les coutumes, les usages, les règles et les manifestations intellectuelles. Par ailleurs, il existe aussi ce défi de neutraliser la question de la culture dominante extérieure, une des raisons avancées par les irrédentistes du nord du Mali et provoquant *de facto*, des conflits identitaires dont le dernier recours a été, à Kidal le fondamentalisme religieux.

⁷ Soumeylou Boubeye Maïga

⁸ <http://www.un.org/fr/peacekeeping/issues/ddr.shtml>

DDR : Désarmement, Démobilisation, Réinsertion

« Le désarmement consiste à rassembler, enregistrer, contrôler et éliminer les armes de petit calibre, les munitions, explosifs, les armes légères et lourdes détenues par les combattants, mais souvent aussi par la population civile. La démobilisation consiste à libérer officiellement, de façon contrôlée, les membres des forces et des groupes armés. Ce processus comporte notamment une phase de « réinsertion » pendant laquelle une assistance de courte durée est fournie aux anciens combattants. La réintégration est le processus consistant à restituer aux anciens combattants leur statut de civil et à les aider à obtenir un emploi et des revenus réguliers. Il s'agit d'un processus politique, social et économique de durée indéterminée qui se déroule essentiellement au sein des communautés, au niveau local ».

⁹ Village majoritairement peul dans la commune de Diallasago, située dans le centre du Mali.

¹⁰ Les Peuls, communauté ethnique présente au Mali et dans une vingtaine de pays.

¹¹ Les Dozos, ou Donzo, ou encore Donso, sont une confrérie de chasseurs multiethnique et dotée de pouvoirs mystiques.

¹² Fédération Internationale Des Droits de l'Homme

¹³ Initiative de sécurité et de développement portée par le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad (Créé en 2014)

D'évidence, l'axe horizontal de la religion démontre que les individus sont liés entre eux par des pratiques communes (prières, pèlerinages...). Cette relation a effectivement des conséquences sur la géographie, le fait religieux étant un des éléments constitutifs des identités sociales des acteurs engagés dans le processus d'appropriation des territoires (Ançardine du centre du Mali, Da Nan Ambassagou). Ceci envenime les plaies locales. Ainsi, prendre en compte cette dimension, c'est éviter que des populations civiles innocentes ne subissent des grands séismes religieux et géopolitiques.

Il faut penser la géographie et la religion dans un cadre qui puisse tenir compte des considérations communautaires et individuelles, sur fond de compréhension des différences de vue, sur le symbolique et le formel dans l'attribution de l'espace. En effet, les rivalités religieuses au sein d'une population déjà hétérogène demeurent un facteur important provoquant des conflits. Si au Mali le déterminisme religieux a atteint son paroxysme, les géographes ont alors l'obligation de prendre en compte cette dimension. Sinon, dans les vingt ans à venir Bankass (à majorité chrétienne) et Djenné (à majorité musulmane), dans un contexte de montée de l'islam politique, ne parleront plus d'une même voix pour défendre la même patrie.

Conclusion

Depuis plus de deux décennies,¹⁴ les décideurs ont été alertés sur la place centrale des territoires locaux dans la recherche de réponses aux questions de développement qui interrogent les pays. Des initiatives de réformes ont rencontré un grand enthousiasme auprès des populations et ont été soutenues par tous les partenaires nationaux et internationaux des États. Cependant on observe, aujourd'hui encore, que les réformes de la gestion des affaires publiques sont à la peine, à cause des ruptures successives et surtout des dénis de réalités dans lesquels les élites politiques sont confortablement installées. La conséquence est que des rébellions passives ou violentes s'installent. Ainsi, aux défis anciens qui se sont aggravés sont venus s'ajouter des nouvelles menaces que les États dans leur configuration et fonctionnement actuels ne sont pas préparés à gérer. D'où l'impérieuse nécessité de définir des modalités nouvelles de gestion publique qui mettent les territoires régionaux et locaux, et la prise en compte de leurs spécificités et celle de leurs habitants au cœur des politiques publiques, sinon, il y a péril en la demeure. Les crises complexes auxquelles le Mali actuellement est confronté existent en germe dans la presque totalité des pays de la région sahélienne. Répondre à ces crises implique le renouveau des approches territoriales, de la citoyenneté, des modes de représentation politique, avec la question de la gestion des diversités comme fil conducteur. C'est seulement à ce seul prix que les pays sortiront de la dépendance et pourront se hisser à la hauteur des attentes de leurs populations.

Pour aller plus loin :

- <https://photos.state.gov/libraries/mali/328671/peace-accord-translations/1-accord-paix-et-reconciliation-francais.pdf>
- <https://minusma.unmissions.org/>
- https://g5sahel.org/file:///C:/Users/Boubacar%20TRAORE/Desktop/fidh_centre_du_mali_les_populations_prises_au_pie_ge_du_terrorisme_et_contre_terrorisme.pdf
- Hervieu-Léger Danièle, « "Religion", "secte", "superstition" : des mots piégés ? », Histoire, monde et cultures religieuses 2/2013 (n° 26), p. 121-127
Bouju J. (1995). Qu'est-ce que l'"ethnie" dogon ? In : FAY CLAUDE (ED.). Identités et appartenances dans les sociétés sahéliennes.

¹⁴

Les débats suite à la présentation de l'état de la nation à la conférence nationale de juillet-août 1991